



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mars 2023

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Cinquante-cinquième session
Addis Abeba (hybride), 20 et 21 mars 2023

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*
Tables rondes de haut niveau

Table ronde 1 : Politiques et interventions visant à favoriser la résilience et à réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de chocs mondiaux

Note conceptuelle

I. Contexte

1. Ces trois dernières années, l'Afrique a été aux prises avec une véritable tempête de trois crises ou chocs superposés, à savoir les répercussions de la pandémie de coronavirus (COVID-19), le conflit armé qui a éclaté en Ukraine au début de 2022 et une série de graves catastrophes naturelles. Ces chocs ont poussé un nombre croissant de personnes dans l'extrême pauvreté et ont exacerbé les inégalités, deux phénomènes déjà prononcés sur le continent avant même la pandémie. L'Afrique est de plus en plus à la traîne par rapport aux autres régions du monde : elle compte désormais la plus grande partie des pauvres de la planète et le niveau élevé des inégalités est un problème persistant.

2. L'impact de ces trois chocs se traduit aussi par la détérioration de la situation macroéconomique de nombreux pays africains. S'il est nécessaire d'engager des dépenses pour atténuer les répercussions négatives des crises, la marge de manœuvre budgétaire des pays reste limitée. Plusieurs facteurs structurels et circonstanciels ont, en outre, aggravé les défis auxquels fait face le continent. Il s'agit notamment :

Du faible effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté

3. L'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté a été plus faible en Afrique que dans d'autres régions du monde. Le niveau élevé de pauvreté, la croissance démographique rapide et les inégalités omniprésentes sont autant de facteurs qui atténuent l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Dans beaucoup de pays africains, la prédominance d'industries extractives à forte intensité de capital explique en partie les faibles élasticités croissance-pauvreté. En outre, la croissance économique qui s'est produite n'a pas entraîné une réduction significative des inégalités. En effet, même lorsque

* E/ECA/CM/55/1/Rev.1.



des taux de croissance élevés ont été atteints, ils n'ont pas bénéficié à tous de manière équitable.

D'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour lutter contre la pauvreté et les inégalités

4. De nombreux pays africains se heurtent à une baisse de leurs recettes, à une augmentation du stress lié à la dette et à une marge de manœuvre budgétaire réduite, autant de facteurs qui limitent les moyens de résister aux crises économiques. En 2022, le ratio moyen de la dette publique au produit intérieur brut (PIB) en Afrique était de 65 %, soit nettement plus que le chiffre de 2019 (avant la pandémie) qui s'élevait à 57 %. Les récentes crises mondiales ont réduit la marge de manœuvre budgétaire des pays et limité la capacité de financement par l'État des initiatives de protection sociale. Quelque 83 % des Africains ne bénéficient d'aucune protection sociale. Pour faire face à la pandémie, les pays africains ont doublé les dépenses publiques, qui ont atteint 3,3 % du PIB en moyenne. Toutefois, les dépenses de protection sociale par habitant restent trop faibles et ne peuvent avoir un impact significatif sur la consommation des pauvres.

Des barrières financières et commerciales mondiales

5. Le continent fait face à des coûts d'emprunt qui sont parmi les plus élevés au monde, en raison d'un préjugé tenace des agences de notation contre les économies africaines. D'où les contraintes majeures qui pèsent sur les capacités de mobilisation de ressources financières par les gouvernements africains pour répondre aux chocs socio-économiques. En outre, les coûts commerciaux sont plus élevés dans le cas des pays africains que dans celui des autres pays en développement. Le commerce peut être un puissant moteur de réduction de la pauvreté, mais le niveau élevé des coûts commerciaux renchérit les biens, réduisant ainsi la gamme de produits abordables et affectant négativement le bien-être des couches les plus pauvres de la société.

D'une crise du coût de la vie

6. L'Afrique est fortement dépendante des importations, ce qui la rend extrêmement vulnérable aux chocs des prix des produits de base. En 2021, 39 pays africains étaient importateurs nets de denrées alimentaires. Les chocs mondiaux ont eu des répercussions sur les pauvres en Afrique en alimentant l'inflation, qui était pratiquement le double de la moyenne mondiale en 2022. Étant donné que les ménages africains consacrent, en moyenne, environ 40 % de leurs revenus à l'alimentation, l'impact des crises mondiales a été particulièrement ressenti par les ménages les plus pauvres. Plus de 300 millions d'Africains connaissent actuellement une certaine forme d'insécurité alimentaire.

Des effets des changements climatiques

7. Les changements climatiques accentuent la pauvreté par leurs effets sur les existences, les moyens de subsistance et les économies. Les phénomènes climatiques ont provoqué la migration et le déplacement de quelque 85 millions de personnes dans la région. L'augmentation des températures a déjà contribué à réduire d'un tiers la croissance moyenne de la productivité agricole, et les 38 pays côtiers du continent font face à des menaces liées au climat qui pèsent sur leur économie bleue.

II. Objectif de la table ronde

8. Il est de plus en plus improbable que les États africains atteignent un grand nombre des cibles énoncées dans les objectifs de développement durable à l'échéance de 2030. La persistance de la pauvreté et des inégalités risque de compromettre la prospérité, la paix et la sécurité sur le continent. Il est donc

essentiel que les États africains et les autres parties prenantes adoptent un modèle de développement novateur à dimension humaine et s'emploient à intégrer la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les stratégies de développement nationales et régionales. Les participants à la table ronde s'efforceront donc d'analyser la complexité de l'environnement économique mondial actuel. L'objectif de la table ronde sera de formuler un ensemble de messages et de recommandations clairs à l'intention des États membres sur les mesures à prendre pour atténuer leur vulnérabilité économique et sociale, réduire les inégalités économiques et accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique.

III. Questions à débattre

9. La Présidente de la table ronde peut soulever les questions clés suivantes, entre autres, à débattre :

- a) Quelles sont les politiques spécifiques qui ont maximisé les résultats en faveur des pauvres et de l'inclusion ?
- b) Une transformation structurelle plus rapide est nécessaire pour réduire la pauvreté et promouvoir la résilience à long terme des économies africaines. Quelles sont les mesures politiques qui ont contribué à accélérer le changement structurel ?
- c) Quelles sont les réformes nécessaires au niveau mondial pour aider à réduire la pauvreté et les inégalités en Afrique ?
- d) Votre gouvernement a-t-il reconsidéré ses priorités de dépenses à la lumière de la pandémie de COVID-19 ? Si oui, de quelle manière ?
- e) Quelles stratégies votre gouvernement a-t-il adoptées pour accroître les recettes intérieures ? Ont-elles réussi ?
- f) Au cours des 12 derniers mois, la hausse des taux d'inflation est devenue un défi macroéconomique majeur en Afrique. Que peut-on faire pour ramener l'inflation à des niveaux plus tolérables ?
- g) La hausse des prix des denrées alimentaires a été un élément clé de l'environnement inflationniste. Comment les réformes de l'agriculture peuvent-elles renforcer la résilience du secteur agricole ?
- h) Le niveau d'endettement a fortement augmenté ces dernières années, et la tendance s'est accélérée pendant la pandémie de COVID-19. Quelles mesures faut-il prendre pour réduire la pression sur les finances des États africains ? Comment ces mesures peuvent-elles être mises en œuvre d'une manière favorable aux pauvres ?
- i) Le commerce intra-africain est resté robuste pendant la pandémie de COVID-19. Comment le continent peut-il tirer parti des tendances commerciales d'une manière favorable aux pauvres après la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ?

IV. Présidente et liste des intervenants

10. Il est proposé que la table ronde regroupe les intervenants suivants :

Présidente : La Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA, Hanan Morsy

Intervenants :

- Le Gouverneur de la Banque centrale de Maurice, Harvesh Kumar Seegolam
- Le Ministre nigérien du Plan, Abdou Rabiou

- Le Ministre éthiopien des finances, Ahmed Shide
- Le Ministre centrafricain des finances et du budget, Hervé Ndob
- La Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Winnie Byanyima
- Le Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique, António Pedro
